

HAITI

INE/WSA

HA-T1258

SERVICES DE CONSULTING POUR LA STRUCTURATION D'UN SCHEMA DBO POUR LA CONCEPTION, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION D'UNE DECHARGE CONTROLEE A MOUCHINETTE, DEPARTEMENT DU NORD D'HAITI

TERMES DE REFERENCE

A. CONTEXTE

Développement régional dans le nord d'Haïti. En novembre 2011, le gouvernement d'Haïti (GoH), en partenariat avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et le gouvernement des Etats-Unis, ont ouvert le Parc Industriel de Caracol (PIC) pour stimuler la croissance économique dans la région Nord de Haïti. Localisé à 25 km à l'est de Cap-Haïtien—la seconde ville du pays en termes de croissance et de taille- le PIC a obtenu d'excellents résultats.

Comme résultats de ces investissements, la région nord est en train de vivre des changements très importants et une urbanisation très rapide. Etant donné les récentes initiatives économiques, la population de la région pourrait croître de 600,000 personnes actuellement à 1,000,000 personnes d'ici 2040¹. La plus grande partie de cette croissance se produira à Cap Haïtien, la capitale administrative du département du nord et la ville la plus grande de la région. Une croissance rapide est aussi attendue dans les municipalités proches du PIC et Trou-du-Nord, Terrier Rouge, et Caracol.

La gestion des déchets solides dans la région nord d'Haïti

La région présente de très grands déficits dans les domaines de l'infrastructure d'assainissement, traitement des eaux usées et collecte et disposition des déchets solides. Cette situation exerce une pression de plus en plus grande sur les ressources de la région (pollution des sols, eaux de surface et souterraine), et accroît la vulnérabilité de la zone aux désastres naturels tels que les inondations. La région du Cap haïtien n'a pas de système d'eau potable et d'assainissement ni de gestion adéquate des déchets solides, ce qui constitue un danger sanitaire pour la population de Cap haïtien et des communes limitrophes.

La BID et l'AFD collaborent à travers un projet GIDE de gestion des déchets solides et qui inclut les municipalités de Cap-Haïtien, Limonade et Quartier Morin. Le projet GIDE inclut des composantes pour la gestion des déchets solides et le renforcement institutionnel, la construction d'une première cellule

¹ CIAT's *Plan d'Aménagement du Nord/Nord-Est* (2012), basé on IHSI estimates.

dans la décharge contrôlée et la création d'une entité - AITOM²- pour la gestion et exploitation de la décharge.

La BID, à sollicitude du Gouvernement de Haïti, prépare actuellement un projet d'investissement destiné à mettre en place un Programme de gestion intégrée des déchets solides pour la commune du Cap Haïtien et des communes limitrophes de Quartier Morin, et Limonade. Depuis l'année 2006, la commune de Cap Haïtien bénéficie d'une assistance technique à travers un jumelage avec la municipalité de Suresnes, et avec l'aide de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la BID, respectivement en 2011 et 2013, des enquêtes de diagnostic et des études de faisabilité ont été menées pour l'élaboration d'un Programme de Gestion Intégrée des déchets solides dans la commune de Cap Haïtien. Un site de décharge a été identifié et retenu dans la commune mitoyenne de Limonade, au site de Mouchinette. La ville de Cap-Haïtien est de loin le plus grand producteur de déchets solides dans le département du nord.

OPERATION HA-L1106. Amélioration de la gestion des déchets solides dans le Nord d'Haïti : La division eau et assainissement de la BID est en train de préparer une nouvelle opération (HA-L1106) pour améliorer la situation environnementale et les conditions de vie de la population des habitants du nord d'Haïti à travers l'amélioration des pratiques de gestion des déchets solides et avec un renforcement des aspects institutionnels et de la capacité des municipalités dans le domaine de la gestion des déchets et de la collecte de l'impôt sur la propriété.

Cette opération aura trois composantes :

Composante 1 : Gestion des déchets solides. Cette composante financera la conception, la construction et l'exploitation d'une décharge contrôlée sur le site de Mouchinette à Limonade. La composante aura aussi pour objectif de stimuler les pratiques de minimisation des déchets, du compostage, du recyclage afin de garantir la pérennité de tout le système et en réduisant la quantité de déchets au site de disposition finale.

Composante 2 : Activités d'amélioration urbaine. Cette composante identifiera des activités d'intervention urbaine afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, principalement à Limonade où se construira la décharge contrôlée.

Composante 3 : Renforcement institutionnel au niveau local et national. Cette composante financera des mécanismes de récupération des coûts, des programmes d'éducation environnementale, et renforcera la capacité du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales pour la bonne exécution du projet ainsi que les municipalités du Cap Haïtien, Quartier Morin et Limonade,

La conception, construction et exploitation de la décharge de Mouchinette sera en principe mise en place sur la base d'un contrat Design-Build-Operate (DBO), ou d'une autre modalité pertinente en accord avec le cadre juridique le plus

² The three communes have formed the AITOM (*Association Intercommunale de Traitement des Ordures Ménagères*) with the objective of managing the future sanitary landfill in Mouchinette. The site was originally identified in 2011, and the GoH issued the title of the site to AITOM in 2012. See IDBDocs #40113133 and #40113139.

approprié pour l'exécution du projet. Un site de 19.6 hectares à Limonade a été identifié pour la décharge contrôlée. Les déchets solides qui seront déversés au site de Mouchinette seront les déchets de la population des municipalités et des marchés publiques avec une partie organique importante. Les déchets dangereux provenant de l'industrie sont exclus. Les déchets sont générés par les municipalités du Cap haïtien, Quartier Morin et Limonade et les communautés près de Mouchinette. Une carte avec les communautés est jointe en Annexe 1.

Avec l'objectif d'assurer la pérennité de la gestion des services publics dans la région nord d'Haïti, une Société Anonyme Mixte (SAM) sera établie qui aura la responsabilité de la gestion des services de déchets solides, eau et assainissement qu'elle délèguera à un opérateur privé.

C'est un modèle de gestion qui a bien fonctionné en Haïti dans le secteur des télécommunications et de la cimenterie. Les municipalités de Cap haïtien, Limonade et Quartier Morin feront partie de la gouvernance de la SAM et siègeront à son conseil d'administration. Etant donné la capacité limitée au niveau local pour gérer une décharge contrôlée, il a été recommandé qu'un opérateur privé avec de l'expérience dans ce domaine soit sélectionné afin de concevoir, construire et exploiter la décharge et transfèrera sa connaissance et expérience à la SAM. La SAM est en cours de constitution

Dans l'objectif de garantir la gestion et la pérennité des services publics de base dans la région Nord d'Haïti, le consultant devra évaluer l'alternative institutionnelle la plus adéquate pour le gouvernement en tenant compte des aspects de maniabilité, durabilité et du cadre légal le plus approprié pour attirer la participation du secteur privé. La SAM sera responsable de la gestion des services publics de déchets solides, de l'eau et de l'assainissement et qui pourra déléguer ou non cette gestion à un opérateur privé. Les municipalités devront apporter une contribution au capital de la SAM et un cabinet spécialisé procèdera à un appel à capital privé. Le même opérateur sélectionné aura également la possibilité de participer au capital de la SAM s'il le souhaite. Le contrat d'opération et d'exploitation de la décharge contrôlée avec l'opérateur privé sera géré par la SAM une fois son personnel recruté et formé avec, au départ, l'appui d'une assistance technique opérationnelle.

Par exemple, les municipalités de Cap haïtien, Limonade et Quartier Morin pourront faire partie du conseil d'administration de la SAM. Etant donné, le peu de capacité au niveau local pour exploiter une décharge contrôlée, il est recommandé qu'un opérateur privé avec de l'expérience dans ce domaine soit sélectionné pour concevoir, construire et exploiter la décharge contrôlée et transférer ses connaissances à la SAM.

La BID en Haïti

Fondée en 1959, la Banque interaméricaine de développement (« BID » ou « la Banque ») est la principale source de financement pour le développement économique, social et institutionnel en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle fournit des prêts, des subventions, des garanties, des conseils stratégiques et assistance technique pour les secteurs public et privé de ses pays emprunteurs. La BID est l'institution financière la plus importante dans le secteur eau potable et assainissement en Haïti. Le portefeuille dans le secteur

eau potable et assainissement comprend 3 projets : (i) projet des ville intermédiaires pour un montant de USD39 million (2190/GR-HA et GRT/WS-11814-HA), cofinancé par la coopération espagnole ; (ii) le projet d'eau et d'assainissement de Port-au-Prince I (Don 2351/GR-HA et GRT/WS-12277-HA pour un montant de US\$15 million et USD35 million respectivement), le projet d'eau et d'assainissement de Port-au-Prince II (Don 2946/GR-HA) pour améliorer les services d'eau et d'assainissement à Port-au-Prince d'une manière pérenne à travers des investissements et une amélioration de la gestion du CTE de Port-au-Prince.

La Banque est en train de préparer des études d'eau et d'assainissement au Cap Haïtien et une nouvelle opération est prévue en 2019. Sur cette base, il est souhaitable que l'opérateur puisse offrir les trois services : déchets solides, eau et assainissement.

Objectifs de l'étude

L'objectif principal de cette étude est de structurer un schéma Design-Build-Operate (DBO) ou une autre modalité pertinente qui sera la base d'un appel d'offre international pour la décharge de Mouchinette et qui inclura les stations de transfert, les centres de drop-off, les routes d'accès et les installations complémentaires telles que drainage, control et entretien et bâtiment administratif.

Taches :

Le consultant réalisera les activités suivantes :

Tache 1 :

Revoir les données et information existantes sur le secteur des déchets solides en Haïti. Cela inclura la révision des données, des estimations de coûts et études techniques associées au projet de déchets solides du Nord d'Haïti.

Sur la base de ce diagnostic détaille de la situation actuelle de la production et distribution des déchets solides parmi les trois municipalités, le consultant proposera des alternatives pour la collecte, sélection et recyclage des différents types de déchets solides identifiés. Le consultant préparera un plan d'affaires qui couvrira une période de 15 ans.

Tache 2 :

Le consultant réalisera une étude tarifaire pour la collecte et la disposition des déchets solides. Cela inclura l'identification des flux de fonds entre la population, la Société Anonyme Mixte et les collecteurs potentiels et l'opérateur privé. Le consultant définira les tarifs en tenant compte des critères d'efficacité et de subventions croisées si besoin et établira un modèle tarifaire pour la collecte et disposition des déchets solides.

Le consultant devra réaliser un Plan d'Affaires y un modèle financier :

- Sur la base d'un diagnostic précis du contexte actuel de production et de répartition des flux de déchets sur les 3 communes, des modes d'organisation de collecte, de stockage, de tri et de valorisation des

différents flux identifiés, des moyens à mettre en œuvre, le consultant préparera un Plan d’Affaires et un modèle financier sur un horizon de 15 ans. Le Plan d’Affaires identifiera les différentes sources de revenus pouvant être dédiées à la gestion des déchets ainsi que les mécanismes à mettre en place pour la sécurisation et l’amélioration de ces revenus sur le long terme. Le Plan d’Affaires inclura les futurs revenus provenant des services d’eau et d’assainissement. Sur la base de simulations de l’évolution des revenus prévisionnels et des coûts opérationnels, le modèle affichera la période d’une nécessaire subvention à la filière et son montant de manière dégressive, si possible ; la phase d’équilibre, s’il y a lieu et enfin la phase de l’éventuelle autonomie, tout en formulant des recommandations et options pouvant permettre de garantir la durabilité de l’opération.

- Le Plan d’Affaires et le modèle financier constitueront un vrai outil de pilotage de la gestion en faisant le lien entre plan d’actions, d’amélioration de la performance et impact sur l’économie des services. Il consolidera en fait l’ensemble des hypothèses économiques et l’impact des choix techniques sur les coûts d’exploitation et les investissements. La pertinence des projections financières à 15 ans sera affinée régulièrement au fur et à mesure de la meilleure définition des hypothèses. Le Plan d’Affaires devra inclure la possibilité que les services d’eau potable et assainissement soient inclus.

Hypothèses macro-économiques

Les principales hypothèses à définir concerneront :

- Les **hypothèses** générales : inflation, taux d’intérêt endettement, taux d’intérêt trésorerie
- La définition des besoins en fond de roulement (BFR) en cadrant les délais pour le paiement des fournisseurs ; et
- Le mode de calcul des amortissements en liaison avec la durée de vie des actifs réseaux, équipements eau potable, équipements assainissement, génie civil eau potable et assainissement, véhicules, bureautique et informatique, outillage, instrumentation.

Revenus et recouvrement

Une analyse prévisionnelle des revenus à 15 ans de la SAM sera établie en intégrant :

- L’évolution des clients actifs par catégories dans la base de données clientèle.
- L’évolution éventuelle de la tarification.
- L’amélioration des taux de créances irrécouvrables.

Le calage définitif de ces hypothèses sera établi en cohérence avec les différents plans d’amélioration du service. Ces projections seront affinées et améliorées régulièrement chaque année parallèlement à l’amélioration de la connaissance des comportements des clients actifs.

Coûts d'exploitation

Sur la base des différents plans d'actions proposés l'évolution des coûts relatifs à la gestion des services seront établis sur le périmètre de la région métropolitaine de Cap Haïtien, Quartier Morin et Limonade pour les déchets solides. En l'absence de système d'assainissement sur Cap Haïtien, ces coûts concerneront quasi exclusivement la gestion du service d'approvisionnement en eau potable.

Les charges d'exploitation prévisionnelles du business plan à 15 ans devront distinguer notamment à minima :

- Les coûts de personnel, constituant le poste de charge principal.
- Les coûts de formation indispensables pour accompagner le changement.
- Les couts de maintenance de l'infrastructure et des équipements
- Les coûts d'énergie.
- Les coûts de gestion clientèle.
- Les frais généraux.
- Les impôts et taxes diverses.

Les investissements d'exploitation

Un programme d'investissements pour la gestion des déchets solides, de l'eau potable et de l'assainissement et une remise à niveau des moyens d'exploitation sera proposé. Il concernera plus particulièrement :

- Les équipements de travail,
- Les outils d'exploitation et petits matériels
- Les pièces de réparation,
- L'informatique,
- Les véhicules,
- Les bâtiments et locaux d'exploitation (magasin)

Tache 3 :

Le consultant développera un plan et une stratégie de communication pour attirer les opérateurs internationaux et ainsi assurer que l'appel d'offre soit fructueux (i.e. appels téléphoniques aux opérateurs, info memo, etc.).

Le consultant assistera l'équipe afin d'organiser un atelier auquel participeront les opérateurs privés, les municipalités, la BID et les autorités haïtiennes concernées et au cours duquel leur sera présente le projet. Cet atelier devra être réalise avant l'appel d'offre.

Tache 4 :

Le consultant préparera les documents d'appel d'offre pour la conception, construction et exploitation de la décharge contrôlée de Mouchinette et des stations de transferts et centres de drop-off. Le consultant préparera également les documents d'appel d'offre pour la conception et construction de la route d'accès à la décharge de Mouchinette. La route d'accès pourra faire l'objet d'un appel d'offre séparé. Le consultant préparera la sollicitude de propositions (RFP) qui sera publiée selon le procédures de la BID. La sollicitude de propositions inclura les documents suivants :

Lettre d'invitation/ Instruction aux entreprises

- Formulaire d'appel d'offre.
 - Forme de contrat et conditions générales et spéciales.
 - Description du projet.
 - Indicateurs de performance : Transport des déchets à la décharge contrôlée de Mouchette ; (ii) Recyclage et composte Opérations à la décharge contrôlée ; (iii) Opération des stations de transfert/centres de drop-off incluant les activités de recyclage.
 - Critères de sélection.
 - Chronogramme du processus de préparation d'appel d'offre et contrat et dates clé.
-
- Le consultant accompagnera le processus d'appel d'offre et aidera l'agence d'exécution à répondre aux questions éventuelles des opérateurs.
 - Le consultant assistera l'agence d'exécution pour la sélection des propositions présentées par les entreprises.

Tache 5 :

Le consultant préparera le contrat qui sera négocié avec les autorités haïtiennes. Le consultant sera le médiateur pendant la négociation du contrat entre opérateur et l'agence d'exécution.

Produits

Le consultant remettra les rapports suivants :

- Un plan d'affaires et un modèle financier (schéma de participation publique/privée) qui inclura les projections de revenus et de coûts associés à l'opération et la maintenance de la décharge contrôlée et autres infrastructures connexes. Une proposition de structure tarifaire pour la collecte et disposition des déchets solides des trois municipalités.
- Un plan et une stratégie de communication pour attirer des opérateurs internationaux.
- Organisation d'un atelier avant le lancement du processus d'appel d'offre incluant les opérateurs potentiels, les municipalités et la BID.
- Préparation et soumission de la sollicitude de propositions.
- Les documents d'appel d'offre pour la conception, construction et exploitation de la décharge contrôlée de Mouchinette, qui inclura les indicateurs de performance ainsi que les pénalités pour non performance.
- Documents d'appel d'offre pour la conception et construction de la route d'accès à la décharge contrôlée de Mouchinette.
- Un brouillon du contrat de DBO ou autre modalité pertinente.

- Un chronogramme pour la remise des produits indiqué plus haut.

Tous les documents soumis par le consultant devront être remis en version imprimée et en format digital. Le consultant devra remettre un maximum de 5 copies imprimées et préparera une Data room avec tous les produits approuvés pour consultation par la BID et le gouvernement haïtien. Le consultant remettra à la Banque les rapports sous format de fichier électronique. Le rapport doit inclure une page de couverture avec un titre, un document principal et toutes les annexes. Conformément aux règlements concernant la gestion des dossiers, les fichiers sous format Zip ne seront pas acceptés comme rapports finaux.

Rapports et chronogramme

Rapports	Semaine de la soumission
1. Soumission du plan d'affaires et de la structure tarifaire pour la collecte et disposition finale des déchets solides des 3 municipalités	Semaine 8
2. Plan et stratégie de communication pour attirer les operateurs	Semaine 10
3. Atelier avec operateurs privés avant lancement appel d'offre international	Semaine 14
4. Soumission de la sollicitude de proposition	Semaine 18
5. RFP et documents d'appel d'offre du DBO ou autre modalité pertinente pour la conception, construction et exploitation de la décharge contrôlée	Semaine 20
6. RFP et documents d'appel d'offre pour la conception, construction de la route d'accès au site de Mouchinette	Semaine 22
7. Contrat de DBO ou autre modalité pertinente	Semaine 24

Qualifications

Le consultant devra inclure dans son équipe les profils suivants :

- Un ingénieur avec au moins 15 ans d'expérience professionnelle, spécialisé dans le domaine des déchets solides, eau potable et assainissement
- Un économiste avec au moins 15 ans d'expérience professionnelle, spécialisé en régulation économique, fixation de Prix et/ou évaluation de projets.
- Un juriste avec au moins 15 ans d'expérience professionnelle, spécialisé dans le domaine des partenariats publics/privés en infrastructure, de préférence avec de l'expérience dans le secteur des infrastructures publiques, déchets solides, de l'eau potable et de l'assainissement et de l'environnement

- Le chef d'équipe aura au moins 20 ans d'expérience dans la structuration de modèles de participation publique/ privée qui inclura de l'expérience dans des pays en développement similaires à Haïti. Le chef d'équipe devra également avoir au moins 15 ans d'expérience en gestion de services publics dans le secteur des infrastructures et une bonne connaissance du contexte haïtien.

Le consultant pourra décider d'ajouter d'autres spécialistes à l'équipe principale si besoin est.

Le chef d'équipe ainsi que les membres de l'équipe principale devront avoir une parfaite maîtrise de la langue française.

Calendrier de paiement

20% à la signature du contrat

10% à l'approbation du produit 1

10% à l'approbation du produit 2

10% à l'approbation du produit 3 et 4

20% à l'approbation du produit 5

30% à l'approbation des produits 6 et 7

Description de la mission

- *Catégorie et modalité de la mission* : contractuel de produits et services externes ;
- *Durée du contrat* : 10 mois
- *Lieu(x) de prestation des services* : étude in-desk et externe (Haïti)
- *Personnel Responsable*: *Maria Eugenia de la Pena, Water and Sanitation Specialist (INE/WSA) mdelapena@iadb.org*

Paiement et conditions : La rémunération sera déterminée conformément aux politiques et aux procédures de la Banque. En outre, les candidats doivent être des citoyens d'un pays membre de la Banque Interaméricaine de Développement.

La consanguinité : Conformément à la politique de la Banque, les candidats qui ont des parents (y compris le quatrième degré de consanguinité et le deuxième degré d'affinité, y compris le conjoint) travaillant pour la Banque en tant que membres du personnel ou en tant que contractuels des effectifs complémentaires, ne seront pas admissibles à fournir des services à la Banque.

Diversité : La Banque est engagée dans la diversité, l'inclusion et l'égalité des chances pour tous les candidats. Nous considérons la diversité sur la base du

sexe, de l'âge, de l'éducation, de l'origine nationale, de l'origine ethnique, de la race, du handicap, de l'orientation sexuelle, de la religion, et du statut VIH / SIDA. Nous encourageons les femmes, les Afro-descendants et les personnes d'origine autochtone à postuler.

ANNEXE 1.- carte des municipalités qui participent au projet

